

MAGHREB CANADA EXPRESS

17^{ème} année, Vol. XVII, N° 11 www.maghreb-canada.ca Tél. : 514-576-9067 contact@elfouladi.com



SURCLASSEMENT
 Upgrade en classe Business
 An Upgrade to Business Class & Conditions

800 \$

Bénéficiez des avantages de la classe Business!

 FAST TRACK Passage prioritaire aux contrôles de sécurité à l'embarquement	 VIP Accès au salon VIP à l'aéroport de Montréal
 Confort unique des sièges de la classe Business	 Menu cuisiné par de grands chefs
 Service traditionnel du thé et fromage à la coupe	 Large choix de films et divertissements

Conditions:

- *Offre valable uniquement pour le vol Montréal-Casablanca
- Demander la possibilité d'acheter un surclassement au comptoir d'enregistrement de votre vol, au minimum 2 heures jusqu'à 5 heures avant l'heure de départ
- Le surclassement n'est possible que sur une sélection de vols, selon les disponibilités
- Le passager bénéficie de ses miles selon les conditions prévues par son billet initial en classe économique
- Le surclassement est soumis à conditions

www.elfouladi.com

TAEKWONDO
 La symbolise entre le corps et l'esprit

ÉCOLE DES CHAMPIONS OLYMPIQUES
 www.ecotaeqwondo.com
 Inscriptions en cours

ADMINISTRATION CENTRALE
 514 721 8173

9,99 \$

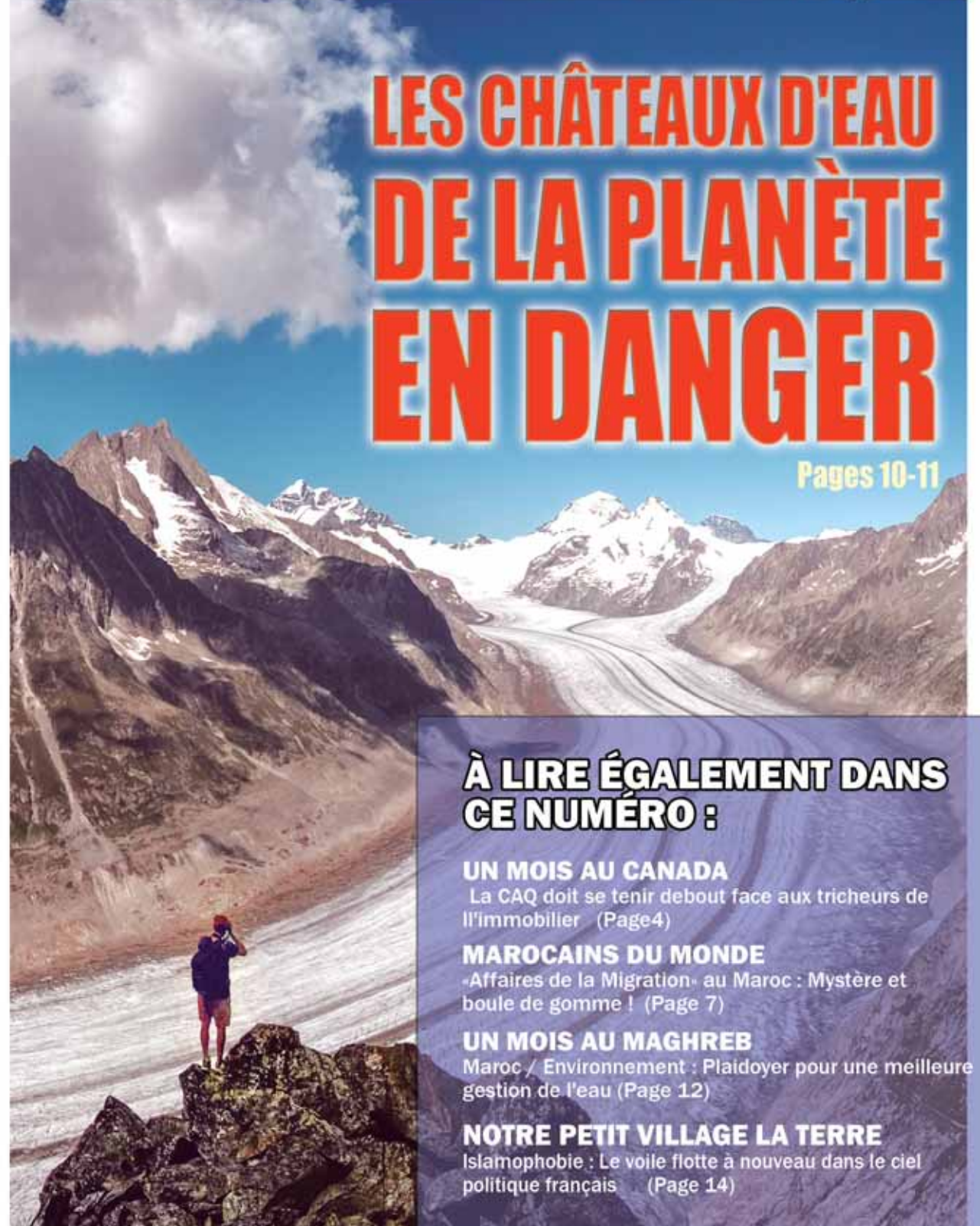
Abderrahman El Fouladi

De Boujniba à Montréal
 Parcours du combattant d'un va-nu-pieds

Info : 514-576-9067 contact@elfouladi.com

ÉDITION DU MOIS DE NOVEMBRE 2019

SPÉCIAL CHANGEMENTS CLIMATIQUES



LES CHÂTEAUX D'EAU DE LA PLANÈTE EN DANGER

Pages 10-11

À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :

UN MOIS AU CANADA

La CAQ doit se tenir debout face aux tricheurs de l'immobilier (Page 4)

MAROCAINS DU MONDE

«Affaires de la Migration» au Maroc : Mystère et boule de gomme ! (Page 7)

UN MOIS AU MAGHREB

Maroc / Environnement : Plaidoyer pour une meilleure gestion de l'eau (Page 12)

NOTRE PETIT VILLAGE LA TERRE

Islamophobie : Le voile flotte à nouveau dans le ciel politique français (Page 14)

Photo : Aletsch Glacier, Bettmeralp, Switzerland (Source : wikimedia.org)

LE SPÉCIALISTE DES VOYAGES DE LA OMRA ET DU HAJ

Alger - Tunis - Casa Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

مايسترو VOYAGES MAESTRO سفريات

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444

Tél. 514 381-1999

KLM AIR ALGERIE AIRFRANCE

Titulaire d'un Permis du Québec

Toufic Sleiman
 Propriétaire

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار



Mise à jour économique et financière

La CAQ a les moyens d'en faire beaucoup plus mais cache l'argent (Député du PQ)

Le député de René-Lévesque, leader parlementaire du Parti Québécois et porte-parole en matière de finances et d'économie, Martin Ouellet, affirme que le principal constat qui se dégage de la mise à jour économique et financière présentée aujourd'hui, c'est que le gouvernement de la CAQ a les moyens d'en faire beaucoup plus pour améliorer la vie des Québécois, mais qu'il cache de l'argent. (...)

« Malheureusement, la CAQ continue d'appliquer la manœuvre inventée par le Parti libéral pour cacher ses surplus. Depuis 4 ans, on se fait dire en début d'année financière que les finances seront serrées. Puis, comme par magie, en cours d'année, on découvre des surplus! En tout, c'est une somme de 12 milliards que

les libéraux et la CAQ ont cachée en 4 ans. Mais, chaque fois, le gouvernement affirme qu'on doit ces plaisantes nouvelles à la "bonne performance de l'économie"... alors qu'il s'agit simplement d'une manœuvre comptable douteuse », a indiqué Martin Ouellet.

À preuve, ce 7 novembre, on constate que le surplus a presque doublé en six mois; il est passé de 2,5 à 4,8 milliards!

« Ainsi, la CAQ poursuit le stratagème libéral : faire baisser les attentes en disant ne pas avoir d'argent disponible, puis faire pleuvoir les milliards au moment opportun. Pour l'année en cours, le gouvernement prévoit 1,4 milliard de surplus, mais tout porte à croire qu'au prochain budget, ce surplus aura augmenté et

le gouvernement va annoncer davantage de dépenses. On connaît la chanson! », s'est désolé le porte-parole.

Par ailleurs, le gouvernement essaie de nous faire croire qu'il rend automatique le versement du crédit d'impôt pour solidarité à tous les prestataires de l'assistance sociale y ayant droit, et ce, un mois à peine après avoir rejeté une motion du Parti Québécois à ce sujet. « C'est une supercherie!, a poursuivi Martin Ouellet. Seule la composante de base, c'est-à-dire une somme de moins de 300 \$ par mois, sera versée automatiquement cette année. Rien ne change, par contre, pour les montants importants liés essentiellement à l'endroit où habite la personne. Le gouvernement est-il en train de nous dire qu'il a besoin d'une déclaration

de revenus pour savoir si une personne habite en CHSLD ou dans un village nordique, alors qu'il n'a qu'à regarder l'adresse sur le chèque? »

Toutefois, deux faiblesses du dernier budget sont maintenant corrigées. « Premièrement, le retour au tarif unique en service de garde subventionné, à 8,25 \$ par jour. C'était très attendu; ça signifie l'abolition de la taxe libérale sur les familles. Deuxièmement, l'élargissement du supplément pour enfant handicapé - le grand absent du budget du printemps. D'ailleurs, c'est le Parti Québécois qui avait signalé cet "oubli", et ce sont les parents de ces enfants qui ont forcé le gouvernement à revenir à la raison », a souligné Martin Ouellet.

Source : CNW Telbec.

AIDE AUX IMMIGRANTS
ACCUEIL INTÉGRATION EMPLOI

6865 Av. Christophe-Colomb
Montréal, Qc. H2S 2H3
T 514 271.3533
F 514 271.1910
info@lamaisonnee.org
www.lamaisonnee.org
f /www.lamaisonnee.org



DES SERVICES GRATUITS POUR IMMIGRANTS DEPUIS 35 ANS.

SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour résidents permanents en recherche d'emploi
- Lutte à la discrimination et défense des droits
- Aide alimentaire, groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Bienvenue la famille dans le quartier Rosemont La Petite-Patrie
- Soutien aux jeunes
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

SERVICE EMPLOYABILITÉ

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

Suivez-nous pour nos ateliers d'emploi et autres activités d'accueil et d'intégration



NOUS AVONS 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 10 000 PERSONNES CHAQUE ANNÉE



Vivre-ensemble

Le Québec serait-il devenu vraiment raciste ?



Par Abderrahman El Fouladi

Le gouvernement Legault aurait-il vraiment reculé sur la réforme de l'immigration ? Et par conséquent, sur la phobie (purement Provinciale faudrait-il le souligner très fort) de voir le

Québec envahi par des hordes d'Aliens déguisés en immigrants parlant, en plus, trop bien le français et... sum-mum de la ruse, hautement diplômés et qualifiés ! ?

Force est de constater que face au lever de bouclier de l'opposition à l'Assemblée Nationale (*unie pour la cause*) le Gouvernement CAQuiste a tout d'abord essayé une manœuvre de 'contournement de l'obstacle', et ce, en annonçant l'ajout d'une clause de 'Droit Acquis' à son projet de loi.

Or il semblerait que même la Majorité silencieuse, celle même sur laquelle s'appuierait, à coups de sondages, le Gouvernement pour faire aboutir ce qui semblerait être une idéologie de clan (frisant la xénophobie face à certaines catégories d'immigrants) , il semblerait que même cette majorité ne marche plus.

Et ce serait ainsi , sans surprise générale, que ce gouvernement sursoit à son projet réformateur de l'immigration.

Et qui cria victoire ?

Pas les Aliens que nous ne sommes absolument pas et qui avaient, par ailleurs, puisé leurs valeurs (*bien avant de quitter les pays d'origine*) non pas dans les racines de ce test des valeurs controversé de M. Simon Jolin-Barette (*bouc-émissaire en chef en matière d'immigration du gouvernement Legault*, dont le siège est en voie de devenir éjectable et dont le test semble beaucoup plus régler un problème personnel entre ados du secondaire que de régler un problème de

société) , valeurs puisées non plus chez des chefs d'El Qaida (*qui préchent davantage par valeurs antimusulmanes*), mais Valeurs puisées dans les écrits de Maupassant, de Victor Hugo, d'Émile Zola, de Baudelaire, de Voltaire... Sans bien-sûr oublier les vrais enseignements de la religion en matière de vivre-ensemble!

Un recul pour mieux sauter

Et pour cause ! Commentant son recul (qui ne serait en fait , qu'un recul stratégique pour mieux fermer la porte de l'immigration, vers le Québec, à certains ressortissants francophones de pays comme les pays maghrébins), le Premier Ministre du Québec , justifia son entêtement (devant les caméras des chaînes télévisées canadiennes) le 11 novembre 2019 (jour du Souvenir), par le fait qu'une dame québécoise *pure-laine*, l'interpela ce jour-même pour lui demander de 'continuer le combat' (comme s'il y a un ennemi à l'horizon) et de défendre 'le droit du Québec à choisir les immigrants qui lui conviennent' (ou quelque chose du genre); comme si le Québec est une planète privilégiée entre le reste des pays de la planète-Terre et qui graviterait à part, tout seul, autour du soleil !

Et... par conséquent (*le non-dit qui serait en train d'arriver au Québec sous le gouvernement de la CAQ*) : Rejeter, sans ménagement aucun , tout ce qui ne rentre pas dans le moule des valeurs que l'actuel gouvernement serait en train de forger pour le Québec.

Que pleure donc, toutes les larmes de son cœur et de son corps, cette autre dame, *non québécoise de souche*, femme peut-être opprimée (*bof !*), récemment immigrée (*pourquoi ne va-t-elle pas ailleurs?* diraient certains) et qui, du jour au lendemain perdit son emploi à cause de ses symboles religieux qui font (*du moins pour elle*) partie intégrante de sa religion; Dame qui s'est réfugiée ici au Québec, croyant que c'est le Meilleur des Mondes où

elle pourrait vivre sa fierté d'être indépendante par le travail et d'être défendue par ses vis-à-vis... en conséquence !

Que pleure cette autre famille qui voit l'avenir de ses enfants s'assombrir par tant d'exclusion dans le pays d'accueil; enfants qu'elle ne peut plus faire rapatrier au pays d'origine car ils n'ont plus de repères dans ce pays avec lequel ils ont tous coupé; par le fait même de leur départ *insultant* pour ce même pays d'origine; alors que d'autres parmi ces expatriés ne sont même plus attachés à ce pays « d'origine » du moment qu'ils sont nés ailleurs : Ici au Québec !

Le Québec serait il donc devenu raciste ?

Non; "pas en toute"! Le Québec n'est pas (et ne deviendra certainement pas) raciste suite aux politiques xénophobes en cours... n'en déplaise !

Et même si certains s'attendent au contraire, qu'ils se dégrisent : Le Québec, suite au matraquage médiatique, est surtout inquiet; voire ayant peur de l'inconnu que représente les "aliens" immigrants que nous sommes ! *Mea culpa*. Nous devons apaiser et expliquer que nous ne sommes pas terroristes , entre autre !

Et le devoir de M. Legault, en tant que Premier Ministre de tous ceux et celles qui ont choisi le Québec comme Terre d'asile, c'est d'enlever cette poussière d'incompréhension tombée dans l'Oeil du *Gros bon sens québécois*... au lieu de bander les yeux de la Majorité pour mieux s'en servir... au risque de pousser le Québec entier dans le gouffre de la haine.

Quant à nous, il est venu le temps où nous avons le devoir et l'obligation de crier haut et fort que nous ne sommes pas ici pour conquérir un pays. Mais que nous sommes ici à la recherche d'un havre de Paix et d'une parcelle d'Amour : Pour nous ainsi que pour nos enfants .

© Une production

**LES ÉDITIONS
MAGHREB CANADA**

"D'un Continent à l'autre"

www.maroc-canada.ca
ou
www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

**DIRECTEUR DE
PUBLICATION**

Abderrahman EL FOULADI
contact@elfouladi.com

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067
contact@elfouladi.com

CHRONIQUEURS

Mustapha Bouhaddar, Écrivain
(France)
Dr Mraizika Mohammed
(France)
Pr. Moha Ennaji
(Maroc)

ÉDITORIALISTE

A. El Fouladi

IMPRESSION

Hebdo Litho, Saint-Léonard
(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel publié au Canada depuis Juillet 2003.

Il est distribué gratuitement dans les commerces ainsi que dans certains lieux publics à Montréal et région depuis sa création en 2003.

Facebookies ...

Faute de faire tomber le voile,
la loi 21 finira par faire tomber
les masques de tout bord...

LEQUEL serait le plus nuisible?
Un pipeline, un train ou un
environnementaliste continuant
de consommer les énergies
fossiles ?

Essayer d'acheter une église
pour en faire une mosquée,
c'est de la Provocation; vu le
contexte actuel !



Hausse des évictions en pleine crise du logement

La CAQ doit se tenir debout face aux tricheurs de l'immobilier (Québec solidaire)

Accompagnés de plusieurs locataires évincés, du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) et du Comité Logement du Plateau-Mont-Royal, les députés solidaires Ruba Ghazal (Mercier) et Andrés Fontecilla (Laurier-Dorion) ont demandé, le mois dernier, au gouvernement Legault d'agir contre les «*rénovictions*» qui menacent de mettre un nombre record de gens à la rue en pleine crise du logement à Montréal.

«La loi est censée protéger les locataires des abus, mais les tricheurs de l'immobilier ont trouvé une façon d'en abuser: ils évincent des locataires qui n'ont rien à se reprocher sous prétexte de faire des rénovations », a expliqué Mme Ghazal. « Sur le Plateau-Mont-Royal, c'est rendu plus

facile d'évincer son bloc appartement et d'augmenter les loyers que de dénicher un logement abordable. C'est le monde à l'envers!» a dénoncé la députée de Mercier.

Andrés Fontecilla s'inquiète du nombre croissant d'appels à l'aide qui parviennent aux comités logement comme aux bureaux des députés solidaires de la région de Montréal.

Depuis avril 2019, le comité logement du Plateau-Mont-Royal a reçu 154 demandes en lien avec une éviction, soit trois fois plus qu'à la même période en 2017.

« En matière d'évictions abusives, l'année 2019 s'annonce déjà comme l'année de tous les records, et nous sommes en saison basse. Si rien n'est fait, rendu Noël, on aura droit à une pluie d'avis d'évictions pour le 1er juillet prochain », s'est indigné le

responsable solidaire en matière de logement. « Les gens les plus à risque sont les gens les plus vulnérables de notre société: familles précaires, gens seuls, personnes âgées. Ils sont chez eux dans nos quartiers et ils ont le droit d'y rester! »

Vicky Langevin, organisatrice communautaire au Comité logement du Plateau Mont-Royal, est alarmée par l'augmentation du nombre d'évictions dans l'arrondissement: « les locataires de longue date vivent une grande pression, les spéculateurs immobiliers sont prêts à tout pour parvenir à leurs fins. Nous arrivons à un point de non-retour dans le processus de *gentrification*, il est urgent d'agir! »

Quant à lui, le porte-parole du RCLALQ, Maxime Roy-Allard, a affirmé que « les évictions de locataires sont un réel fléau dans plusieurs régions du Québec, et avec la crise du logement qui sévit actuellement, les propriétaires sont encore plus enclins à évincer les locataires dans le but d'augmenter leur profit. Il est urgent de mieux protéger les droits des locataires. »

La ministre Laforest doit faire ses devoirs

Québec solidaire demande à la ministre de l'Habitation, Andrée Laforest, de poser trois gestes urgents en faveur des locataires touchés par les *rénovictions*.

Mettre sur pied un comité d'urgence interministériel pour aider les locataires déjà victimes d'une *rénoviction* à se trouver un toit.

Décréter un moratoire sur les évictions pour motif d'agrandissement, de subdivision ou de changement

d'affectation, et ce, partout où le taux d'inoccupation des logements se situe en bas de 3%.

Amender le Code civil pour resserrer le cadre législatif qui protège les locataires d'une éviction abusive.

Les visages de la *rénoviction*

La « *rénoviction* » est le nom donné à une éviction pour motif d'agrandissement, de subdivision ou de changement d'affectation d'un logement, dans le but de hausser le loyer au-delà des limites permises autrement ou de transformer le logement en Airbnb.

Annie, 53 ans, paie un loyer de 700\$ sur le Plateau-Mont-Royal. Elle est harcelée par son propriétaire depuis plus d'un an, qui lui a dit vouloir « des nouveaux riches ». Elle habite dans son logement depuis 11 ans.

Michel, 70 ans, habite son logement depuis 8 ans. Pour le pousser à partir, son propriétaire a défoncé le plafond de sa salle de bain et donné des coups de pied à son chat. Son voisin d'en haut paie maintenant un loyer de 1200\$.

Andréanne est la dernière survivante d'une éviction de masse d'un immeuble de 14 logements. Son propriétaire lui a dit qu'elle paierait le double de son loyer actuel après les rénovations, et qu'il divisera l'appartement si elle refuse de partir.

Michelle a accepté la compensation offerte par son propriétaire pour quitter son logement. Elle vit maintenant dans un 2 et demi. Son ancien logement, situé sur Clark, a été converti en Airbnb.

Source : CNW Telbec.

TAEKWONDO

La symbiose entre le corps et l'esprit

ÉCOLE DES CHAMPIONS OLYMPIQUES
www.ecotaekwondo.com

Inscriptions en cours

ADMINISTRATION CENTRALE
514 721 8173

Concept: benthalmaabderrehim@gmail.com

Boulangerie Nour

Pain - Pâtisserie - Viennoiserie

Sandwich - Gâteaux orientaux
Gâteaux pour toutes occasions

1610 Ave. Dollard Lasalle
Montréal, Qc

Tél.: 514-658-1675

Mise à jour économique et financière (suite)

Il faut en finir avec le maquillage des finances publiques, plaide Vincent Marissal



Photo : DR

A lors que les chiffres dévoilés le 7 novembre 2019 révélèrent que le ministre Girard s'est trompé de 300% lors de la mise à jour économique de l'an dernier, le député solidaire Vincent Marissal y voit une preuve flagrante de la nécessité de créer un poste de directeur parlementaire du budget afin de donner

l'heure juste à la population sur l'état des finances publiques.

« Entre les prévisions que le ministre des Finances faisait l'an dernier à pareille date et les chiffres finaux présentés aujourd'hui pour l'exercice 2018-2019, le surplus est trois fois plus élevé. On parle d'une marge d'erreur de plusieurs milliards de dollars. Le gouvernement de la CAQ est-il encore aujourd'hui en train de reproduire les mêmes pratiques que ses prédécesseurs en maquillant les chiffres des surplus pour servir ses propres intérêts? Il y a lieu de se poser la question », martèle M. Marissal.

« Le premier ministre aime répéter que les surplus appartiennent aux Québécois : ne serait-il pas normal qu'ils sachent précisément à combien s'élèvent ces surplus ? En créant un poste de directeur parlementaire du budget, cela nous permettrait d'avoir un regard extérieur, neutre et objectif sur les finances publiques du Québec sur une base

régulière, par exemple à tous les six mois, plutôt qu'à la veille des élections seulement, comme c'est le cas actuellement avec la vérificatrice générale », explique M. Marissal.

Rien pour les services publics et l'environnement

Le député solidaire est également consterné de constater que malgré des surplus de plus de 4 milliards de dollars pour la période 2019-2020, aucun indicateur dans la mise à jour économique ne laisse présager des investissements dans les services publics ou dans la lutte aux changements climatiques.

« Si la CAQ s'empiffre aujourd'hui dans le buffet des surplus, c'est parce que les Québécois ont été mis au régime de force pendant des années. Pourtant, il n'y a aucune indication dans la mise à jour économique du gouvernement qu'on va réinvestir dans les services publics, alors que c'est là où les compressions libérales ont fait le plus mal. On passe aussi le message aux fonctionnaires qu'ils

n'auront pas vraiment de marge pour négocier : ce sera l'inflation et rien de plus. Or, la fonction publique a aussi souffert des années d'austérité », martèle le député de Rosemont.

« Le gouvernement nous a habitués à la médiocrité en matière de lutte aux changements climatiques, mais là, on bat un record absolu : on nous dit qu'il y aura éventuellement un plan pour l'électrification des transports, mais que ça ira à l'an prochain. Tout ça alors que de l'aveu même du ministre Girard, la performance économique du Québec est remarquable. On ne veut surtout pas imaginer ce que serait leur plan d'action en période de ralentissement économique! Ça fait longtemps qu'on demande des gestes concrets en environnement. Malheureusement, la CAQ se comporte une fois de plus en gouvernement climatopassif », conclut Vincent Marissal.

Source : CNW / Telbec.

Première consultation téléphonique gratuite



Me Nawal Benrouayene
(Avocate-Lawyer)



Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888
info@benrouayene-avocat.com
http://www.benrouayene-avocat.com

1384, boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal (Métro Fabre)
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)
383, Cartier Ouest, Laval H7N 2K5

Trois
adresses

ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ

Instructeurs qualifiés et expérimentés

Cours jour, soir, fin de semaine.

Instruction en Français, Anglais ou Arabe

Deux succursales pour mieux vous servir!

6955, Bd Lacordère, suite 304

Saint-Léonard, (QC) H1T 2K5

Bus 32

Tél.: (514) 510-0880

3300, Bd Rosemont, suite 100

Montréal (QC) H1X 1K2

Bus : 67, 197 et 467

Tél.: (514) 729 6330

EXAMEN

Nous louons les Voitures
(Automatiques / manuelles)
pour l'examen

Maghreb Canada Express est à la Recherche de Vendeurs et de
Vendeuses de Publicité

Commission allant de 15% à 25%

Et vous toucherez la commission tant et aussi longtemps que votre client affiche
sa Publicité au Journal !

Écrire à : contact@elfouladi.com

Marocains du Monde...



Centre Culturel Marocain de Montréal

Hommage à M. Jaâfar Debbarh au terme de son mandat en tant que Directeur de Dar Al Maghrib

À la fin du mandat de M. Jaafar Debbarh, Directeur du Centre Culturel Marocain, Dar Al Maghrib à Montréal, un hommage initié par plusieurs acteurs dynamiques de la communauté culturelle, littéraire et artistique marocaine au Québec et au Canada, et co-organisé par l'institut canado-marocain des études sur l'immigration et l'interculturalité, lui a été rendu le samedi 19 octobre à l'enceinte du Centre Culturel Marocain.

Après quatre années et demi à la barre de la plus importante institution culturelle marocaine à l'étranger, tout au long desquels M. Jaafar Debbarh a fait preuve de détermination et de dévouement au rayonnement et à la promotion de Dar Al Maghrib et à travers elle le Maroc et la culture marocaine sous toutes ses formes, cet hommage visait à récompenser toutes les belles réalisations accomplies depuis sa prise de fonctions à la tête de l'institution en 2015.

M. Jaafar Debbarh a réalisé son mandat sous le signe de l'ouverture et du vivre-ensemble, à travers la mise en place de stratégies culturelles innovantes visant à tisser et à consolider les liens entre les membres de la communauté marocaine résidant au Canada et leur pays d'origine Le Maroc, ainsi qu'entre la communauté marocaine et les autres communautés culturelles et ethniques basées au Québec et au Canada

Environ 140 personnes ont pris part à cet événement, dont des hommes de lettres, d'art, de cinéma, de culture et des représentants de médias ainsi que plusieurs membres de la communauté marocaine résidant à Montréal et au Québec, des représentants du tissu associatif, des conseillers de ville et des conseillers municipaux ainsi que des amis québécois et canadiens du Maroc, tels que la mairesse adjointe de Montréal, responsable de la culture et de la diversité montréalaise



Et la mairesse de Montréal-Nord.

À cette occasion, plusieurs témoignages ont été livrés dans une atmosphère empreinte de sérénité et d'émotion, soulignant la contribution lumineuse de M. Jaafar Debbarh au rapprochement interculturel et au vivre-ensemble et le félicitant de son dévouement et sa performance remarquable. Également, M. le Directeur de Dar Al Maghrib a prononcé un discours à travers lequel il a adressé ses remerciements aux ministères de tutelle, l'ambassade et le Consulat du Maroc, les différents partenaires institutionnels publics et privés au Maroc et au Canada, ainsi que les partenaires associatifs et individuels, lesquels ont contribué activement à travers leur implication et leur professionnalisme à la réussite des missions du Centre Culturel Marocain. En outre, M. Debbarh a félicité et remercié les membres de son équipe pour leur engagement, leur détermination, leur foi et leur accompagnement constant dans la réalisation

des missions et des grandes réussites de Dar Al Maghrib.

De leurs côtés, SE Mme Souriya Otmani, Ambassadeure de SA Majesté le Roi du Maroc au Canada et le Doyen du corps diplomatique africain, S.E. Mahamat Ali Adoum, Ambassadeur du Tchad au Canada ont reçu à Ottawa M. Debbarh.

« Cette initiative du corps diplomatique africain me conforte et me donne encore plus de courage pour continuer avec humilité mon parcours aussi bien professionnel que personnel » commenta M. Debbarh à l'issue de cette réception.

Source: MCE / Communiqué de Presse

« Cette initiative du corps diplomatique



Maghreb Canada Express est à la Recherche de Vendeurs et de Vendeuses de Publicité

Commission allant de 15% à 25%

Et vous toucherez la commission tant et aussi longtemps que votre client affiche sa Publicité au Journal !

Écrire à : contact@elfouladi.com

Tribune libre

«Affaires de la Migration» au Maroc : Mystère et boule de gomme !



Par Abdelkrim BELGUENDOZ
Universitaire, chercheur, spécialisé en
migration

Que sont devenues la direction « Affaires de la Migration », la Nouvelle Politique Migratoire du Maroc et la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) qui la fonde ?

Voilà plus d'un mois que le profond remaniement du gouvernement Saâd Eddine El Othmani a eu lieu, mais plus qu'une incertitude, une grande inconnue demeure, celle liée au devenir de la direction des «Affaires de la Migration», relevant jusqu'à ce dernier remaniement, du ministère (délégué) chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la Migration et des défis de divers ordres qu'elle dev(r)ait continuer à relever.

Diverses hypothèses

La direction est-elle carrément supprimée, a-t-elle été simplement «oubliée» dans la mesure où la réflexion sur l'étendue et le sens de la restructuration a été peu approfondie avant le remaniement, ou bien va-t-elle être transférée vers un autre ministère ou une autre institution et lequel (laquelle) ? L'embaras va bien au-delà du simple retard dans la publication au Bulletin Officiel des attributions et compétences des départements concernés.

À ce propos, l'ordre du jour du Conseil de gouvernement du 14 novembre 2019, annoncé par le site du SGG, n'inclut nullement cette question.

En effet, si le ministère dirigé auparavant par Abdelkrim Benatiq, reste toujours délégué auprès du chef de la diplomatie marocaine, la nouvelle ministre, Nezha El Ouafi, porte le titre officiel de ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, chargée des Marocains résidant à l'étranger. Le doute n'est nullement permis, d'autant plus que toutes ses interventions publiques ou en commission parlementaire depuis sa nouvelle nomination, se sont strictement limitées au domaine Marocains résidant à l'étranger.

Interpellations sans réponse

Certes, mis tout seul, le dossier MRE gagne en visibilité, mais au même moment, celui des «Affaires de la Migration», département créé le 10 octobre 2013, disparaît pratiquement des radars, le jour du dernier remaniement opéré le 9 octobre 2019, sans qu'aucune justification ou clarification officielle ne soit donnée jusqu'ici, en dépit de l'interpellation médiatique (*WakeUp Info, yabiladi, achkayen.com, Libération-Casablanca*), de celle de divers parlementaires et de milieux directement concernés, comme le syndicat ODT-Travailleurs Immigrés au Maroc qui a adressé (avec l'ODT) une missive commune dans ce sens au chef du gouvernement, lui demandant d'apporter les éclaircissements nécessaires, mais qui est restée sans réponse jusqu'à présent.

Pourtant, le secteur « Affaires de la Migration », devrait avoir pour le gouvernement une importance toute particulière, renvoyant à l'immigration étrangère et à l'asile au Maroc et à la Nouvelle Politique Migratoire du Maroc y afférent, initiée par le Roi Mohammed VI lors du tournant décisif et historique de septembre 2013, sur une base humaniste et en solidarité en particulier avec les peuples africains, avec sa politique africaine rénovée, dont la diplomatie migratoire constitue une pièce maîtresse.

Fruit d'une pensée politique globale, d'un véritable changement de paradigme ou d'une nouvelle manière de concevoir et de percevoir la migration, cette nouvelle politique migratoire nationale se caractérise no-

tamment par deux opérations exceptionnelles de régularisations des immigrés en situation administrative irrégulière. Elle a été accueillie avec grande satisfaction aussi bien par les immigré(e)s au Maroc que par la communauté internationale en général et à l'échelle de l'Afrique en particulier, ce qui a valu à SM le Roi Mohammed VI, d'être désigné par ses pairs africains comme Leader de l'Union Africaine en matière de migration, et au Maroc d'être considéré comme modèle dans le domaine migratoire, sans compter le fait que, dans le sillage de l'Agenda Africain sur la Migration élaboré de manière inclusive et participative par le Maroc, l'Observatoire Africain des Migrations sera installé prochainement à Rabat, et qu'à l'occasion de la célébration, le 6 novembre 2019, du 44^{ème} anniversaire de la Marche Verte, l'appel royal solennel a été fait pour renforcer et raffermir sans cesse les diverses relations du Maroc (dont les liens humains) avec les autres pays africains.

Une mesure inopportune

Dés lors, à l'occasion de la restructuration du gouvernement en pôles pour parvenir à une diminution de postes de ministres, une question de fond se pose. Était-il judicieux de mettre en équation la direction «Affaires de la Migration», compte tenu de la transversalité et de la densité du dossier, et alors que la politique nationale rénovée en matière d'immigration et d'asile (et la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile qui l'a fondée), n'a pas encore produit tous ses effets, notamment au plan juridique et réglementaire, ayant besoin au contraire d'être fortement appuyée et amendée pour la faire réussir et parvenir à une insertion harmonieuse des immigré(e)s, qui se veut à la fois sociale, économique, culturelle et civique, dans le cadre d'un projet sociétal moderniste basé sur les droits humains, la convivialité et le vivre ensemble ! ?

Si la suppression de la direction concernée n'est pas réellement à l'ordre du jour, celle-ci étant à l'heure actuelle de notre point de vue, un non-sens, relevons qu'aucun des ministères susceptibles d'être élargi au niveau de ses prérogatives en matière d'immigration et d'asile, n'est

visiblement au courant de cette option (devenue entre temps décision) qui aurait été conçue et proposée dans la stricte confidentialité par le Chef du gouvernement au Cabinet royal et dont l'existence n'aurait été partagée jusqu'à présent, avec aucun des membres du gouvernement et encore moins des responsables des partis de la majorité, qui étaient censés en débattre avant le remaniement.

Ce qui fait qu'à l'heure actuelle, ni les fonctionnaires de la direction concernée, ni au milieu proche de la primature, ni dans les divers ministères à travers leur hiérarchie, ni au parlement (aussi bien opposition que majorité) y compris au niveau des commissions concernées par les budgets relatifs au dossier migratoire, personne, absolument personne, n'est au courant du devenir de la gestion institutionnelle gouvernementale (ou non) de ce secteur. Mystère et boule de gomme !

Sortir du silence

Le chef du gouvernement qui est, *motus et bouche cousue* sur ce plan, peut-il rompre le silence sur un dossier aussi important, qui intéresse aussi bien la population concernée et la société civile immigrée, que la coopération bilatérale et internationale, le continent africain, l'Union Africaine et de manière plus générale, la vie institutionnelle et l'opinion publique nationales ! ? À quand cette communication qui ne vient pas ? Est-il encore besoin d'attendre la séance des questions mensuelles orales posées dans chacune des chambres du parlement au chef du gouvernement pour le faire ?

Par ailleurs, le chef du gouvernement qui préside la commission interministérielle chargée du dossier migratoire dans son ensemble, qui doit se réunir normalement deux fois par an, chaque fois sur un des deux grands volets du dossier, convoquera-t-il cette instance pour discuter en fin d'année le volet immigration et asile (qui a été «zappé» les deux dernières années en n'abordant que le volet MRE en réunion de l'été) pour prendre les mesures nécessaires en ce domaine ! ?

À suivre...(NDLR).



29 JANVIER
au 9 FÉVRIER

« L'acrobatie marocaine
dans toute sa modernité. »

— *L'obs*, France

TV5
présente

PAR GROUPE ACROBATIQUE DE TANGER

HALKA

IL ÉTAIT
UNE FOIS
LE MAROC



**BILLETS EN VENTE
MAINTENANT !**

Québec  Montréal  Canada    AIRFRANCE  **TOHU.CA**

Activités Culturelles...



سفارة المملكة المغربية بكندا
Embassy of the Kingdom of Morocco in Canada



AGA KHAN MUSEUM



MOROCCAN CULTURAL WEEK

TORONTO

Presented in partnership with the Aga Khan Museum
NOVEMBER 18TH - 24TH, 2019

This event is part of the Museum's Africa! season which showcases the Caravans of Gold, Fragments in Time exhibition, celebrating the continent's world-shaping stories.

The cultural week aims at showcasing fragments of Moroccan culture, history, craft and heritage through conferences, exhibitions, ritual ceremonies, music and dance shows.

Please find the event program here:

<https://www.moroccocanada.com/pages/mcw>

For more information on the event and venues, please click here:

<https://www.eventbrite.ca/e/moroccan-cultural-week-tickets-80380057917>



Sommet sur les zones de haute montagne

Les Châteaux d'eau de la planète sont (eux-aussi) en danger



Photo : DR (wikimedia.org)

Les participants au Sommet sur les zones de haute montagne ont lancé un appel à agir face à la fonte accélérée des glaciers qui est lourde de conséquences pour la sécurité alimentaire et hydrique et la sécurité des populations, ainsi que pour les écosystèmes, l'environnement et l'économie de la planète.

Se déroulant sur trois jours sous les auspices de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et d'un grand nombre de partenaires, ce sommet a permis d'arrêter un certain nombre de mesures prioritaires visant à favoriser le développement durable, la prévention des catastrophes et l'adaptation au changement climatique aussi bien dans les régions de haute montagne que plus en aval.

«Les régions de haute montagne hébergent une partie de la cryosphère ainsi que des sources d'eau douce qui viennent approvisionner une grande partie de la planète via le réseau fluvial. Aussi la préservation des écosystèmes de ces régions, de par les services qu'ils nous rendent, revêt-elle une importance primordiale pour l'approvisionnement en eau et pour la sécurité alimentaire et énergétique», comme le précise l'appel à agir sur lequel s'est conclu le Sommet.

«Le changement climatique et les activités humaines ont engendré pour les écosystèmes de haute montagne une crise sans précédent qui menace à terme l'avenir de notre planète. Il est devenu urgent d'agir à l'échelle du globe pour renforcer les capacités des pays et investir dans les infrastructures de manière à sécuriser les populations en amont comme en aval et préserver leurs moyens de subsistance. Cette action doit s'appuyer sur des données scientifiques et le savoir-faire local ainsi que sur une approche interdisciplinaire des activités d'observation et de prévision.»

«Nous, les participants au Sommet de l'OMM sur les zones de haute montagne, nous nous engageons à poursuivre l'objectif qui consiste à faire en sorte que les populations des régions montagneuses et des régions situées en aval puissent accéder librement aux informations sur l'eau, la cryosphère, le temps et le climat, afin de les aider à s'adapter à l'accélération du changement climatique et à mieux faire face aux menaces qui en découlent.»

Les participants mettent leurs efforts dans une nouvelle initiative sur l'observation et la prévision intégrées concernant les zones de haute montagne, qui fera partie des moyens mis en œuvre pour affronter les défis liés au changement climati-

que, à la fonte des neiges et des glaciers, aux aléas hydrologiques et au stress hydrique.

Les participants demandent instamment que le développement durable des régions montagneuses et la préservation des écosystèmes de montagne fassent partie intégrante des politiques d'aide au développement, et que la coopération transfrontalière soit renforcée en ce qui concerne l'accès aux données, les activités de prévision et l'élaboration des politiques, ainsi que l'acquisition et le partage des connaissances.

«Les choix que nous devons faire et les mesures urgentes qu'il nous incombe de prendre revêtent à n'en pas douter une importance cruciale pour la sauvegarde des zones de haute montagne. Ce sommet a réussi à créer des ponts entre la science, la politique et l'action, ce qui a débouché sur une feuille de route pour le climat», a souligné la Directrice exécutive de l'Initiative pour la recherche sur la montagne (MRI), Carolina Adler, qui a coprésidé le Sommet. «Nous devons mettre la science au service des gens et soutenir les systèmes d'information dont ils ont besoin pour faire face aux aléas.»

Châteaux d'eau de la planète

Les régions de montagne représentent environ un quart des terres émergées du globe et abritent quelque 1,1 milliard de personnes. Elles

sont surnommées les «châteaux d'eau de la planète», car les bassins fluviaux dont les affluents naissent en montagne fournissent de l'eau douce à plus de la moitié de la population mondiale, en particulier dans la région formée par l'Himalaya, l'Hindou Koush et le plateau tibétain, connue sous le nom de «troisième pôle».

Des intervenants du monde entier ont souligné que la fonte des neiges et des glaciers se traduisait sur le court terme par une recrudescence des inondations et des glissements de terrain, entre autres aléas, tandis qu'à plus long terme elle menaçait la sécurité de l'approvisionnement en eau de plusieurs milliards de personnes.

«Nous devons trouver des solutions,» a déclaré le coprésident du Sommet, John Pomeroy, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en ressources d'eau et en changement climatique, Directeur du Centre sur l'hydrologie de l'Université de la Saskatchewan et Directeur de l'initiative Global Water Futures (Canada).

«Nous pouvons choisir d'agir et de mettre en œuvre des solutions scientifiquement étayées et consistant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à faciliter l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets», a-t-il ajouté.

Suite : Page 11

Sommet sur les zones de haute montagne

Les Châteaux d'eau de la planète sont (eux-aussi) en danger *(Suite de la page 10)*

«Nous pouvons faire de l'eau – et donc des montagnes – une source de paix, ou alors nous allons vers un avenir bien sombre. Le temps presse.»

Alain Berset, Conseiller fédéral et Ministre de l'intérieur de la Suisse, a fait valoir que les glaciers suisses avaient perdu 10 % de leur volume ces cinq dernières années, et 2 % sur les 12 derniers mois. Un total de 500 petits glaciers ont déjà disparu et, d'ici à la fin du siècle, 90 % des 4 000 glaciers restants pourraient leur emboîter le pas.

D'après Météo-Suisse, lors des canicules de l'été 2019, les glaciers helvétiques ont perdu en seulement 15 jours l'équivalent de la consommation annuelle d'eau potable en Suisse.

La déclaration issue du Sommet tire la sonnette d'alarme, soulignant que «la sécurité hydrique est en passe de devenir l'un des plus grands défis auquel l'humanité devra faire face, et que les incertitudes pesant sur l'approvisionnement en eau douce provenant des cours d'eau de montagne représentent un grand facteur de risque pour les écosystèmes, l'agriculture, la sylviculture, la production alimentaire, la pêche, la production d'énergie hydroélectrique, les transports, le tourisme, les loisirs, les infrastructures, l'approvisionnement en eau des ménages et la santé humaine, tant dans les régions de montagne que dans celles situées en aval.»

Éviter la crise imminente

Le Sommet a réuni plus de 150 participants représentant la communauté météorologique, hydrologique, environnementale et atmo-

sphérique, les organismes d'aide au développement, les milieux de la recherche et le monde universitaire, les partenariats volontaires et les collectivités locales.

L'appel à agir s'intitule «Écarter les graves menaces qui pèsent sur le temps, l'eau, le climat, la neige et la glace dans les régions de montagne: pistes pour sécuriser l'avenir de la planète».

Les observations recueillies à l'échelle du globe mettent en évidence un recul accéléré, sur les 20 dernières années, de 31 glaciers parmi les plus importants, mais nous manquons d'observations pour assurer un suivi rigoureux du phénomène.

Les participants au Sommet ont relevé l'insuffisance des observations météorologiques, hydrologiques, climatologiques et cryosphériques dans les régions de montagne et les problèmes d'accès aux données existantes, tout en précisant que les systèmes d'observation par satellite pourraient contribuer à améliorer la situation.

Ils ont aussi souligné la nécessité de mettre sur pied des systèmes d'alerte précoce et de prévision des risques pour les régions de montagne qui soient ciblés tant sur les populations locales que sur les décideurs, le but étant de rendre les communautés plus résilientes et de pouvoir anticiper le plus possible les aléas météorologiques, hydrologiques et climatologiques.

Initiative sur l'observation et la prévision intégrées applicables aux zones de haute montagne

«L'OMM assurera la direction de l'Initiative sur l'observation et la

prévision intégrées applicables aux zones de haute montagne et fournira des orientations à cet égard. Il nous incombe d'améliorer partout dans le monde les observations, les prévisions et les échanges de données concernant les chaînes de montagne et les cours d'eau auxquels elles donnent naissance. C'est là un impératif dans la mesure où l'accélération du changement climatique est de plus en plus lourde de conséquences pour les populations vulnérables,» a souligné la Secrétaire générale adjointe de l'OMM, Elena Manaenkova.

L'OMM a entrepris de mettre au point un système intégré de prévision et de prédétermination applicable à l'ensemble du système terrestre, avec l'active participation de la communauté scientifique. À l'appui de cette nouvelle approche, l'Organisation a réformé la structure de ses organes constituants, et la nouvelle Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d'information apportera sa pierre à l'Initiative sur l'observation et la prévision intégrées applicables aux zones de haute montagne, comme l'affirme le président de ladite commission, Michel Jean.

Les participants au Sommet se sont référés à maintes reprises aux conclusions du Rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique, qui comprend un chapitre consacré aux zones de haute montagne.

Ce rapport du GIEC indique que les changements survenant actuellement dans la cryosphère et les écosystèmes de haute montagne de-

vraient se poursuivre, et leurs effets s'intensifier. Selon les projections, le manteau neigeux, les glaciers et le pergélisol devraient continuer à décliner tout au long du XXI^e siècle dans la quasi-totalité des régions.

Le Sommet sur les zones de haute montagne est notamment financé par le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR) de la Banque mondiale, et par des agences fédérales suisses. Il est organisé en collaboration avec les organismes suivants:

- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Global Water Futures
- Association internationale des sciences cryosphériques (AISC)
- Centre international pour le développement intégré des montagnes (ICIMOD)
- International Network for Alpine Research Catchment Hydrology
- Partenariat de la montagne (FAO)
- Initiative pour la recherche sur la montagne (MRI)
- Third Pole Environment
- Programme hydrologique international de l'UNESCO
- Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR)
- Programme de développement énergie-eau pour l'Asie centrale relevant de la Banque mondiale.

Source : Communiqué de presse de l'OMM (Genève, le 31 octobre 2019)



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Maroc

Plaidoyer pour une meilleure gestion de l'eau



Par Moha Ennaji, (*), Professeur à l'Université de Fès, et professeur visiteur à l'Université de Rutgers et de l'Université de Mansfield

L'année dernière, des centaines de milliers de personnes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, y compris le Maroc, ont été confrontées à la plus grande pénurie d'eau depuis des décennies. Plus de 60% de la population de cette région est concentrée dans des zones affectées par un stress hydrique superficiel élevé ce qui signifie que les ressources en eau sont fortement exploitées et non durables.

Plusieurs facteurs ont contribué à la situation actuelle, notamment le changement climatique, la désertification, la pollution de l'eau et la mauvaise utilisation des ressources naturelles. L'information, l'éducation et la communication inadéquates exacerbent ces problèmes, car cela renforce un manque de sensibilisation – ou beaucoup moins d'engagement – pour des pratiques respectueuses de l'environnement. Ajoutez à cela l'insuffisance de la réduction des risques de catastrophe et de la gestion par les gouvernements – dont beaucoup sont confrontés à d'autres conflits et crises – et la situation est devenue vraiment catastrophique.

Selon les statistiques officielles, le Maroc dispose de ressources en eau qui comptent parmi les plus faibles du monde, avec le pourcentage d'eau le plus maigre par habitant. Les ressources en eau sont estimées à 22 milliards de mètres cubes par an, ce qui équivaut à 700 mètres cubes par personne par an, un taux faible dû au changement climatique.

La question de l'eau est très complexe

car elle dépend essentiellement de l'aspect géographique, du problème de gouvernance, du changement climatique ainsi que de l'élément démographique: le tourisme, l'agriculture et l'industrie se développent, ainsi que les villes.

En raison de sécheresses répétitives au cours des trois dernières décennies, chaque été un certain nombre de régions marocaines souffrent d'un manque d'eau potable. En août dernier, de nombreuses personnes ont souffert de l'absence d'eau potable dans les robinets pendant la fête religieuse de l'Aïd al-Adha.

Des solutions existent, y compris la solution politique, en particulier la bonne gouvernance. Les ressources en eau et leur distribution sont la responsabilité de tous – l'eau n'est pas comme le pétrole, elle est utilisée quotidiennement par tout le monde. La gestion de l'eau doit être mieux organisée. Les problèmes d'eau doivent également faire partie de notre système éducatif. Nous devrions expliquer le problème d'eau de manière pédagogique. Nous avons également besoin d'une réflexion proactive, sensibilisant la population et impliquant tous les secteurs liés à l'eau, en particulier l'agriculture.

Le Maroc a développé une expérience dans ce domaine, mais le rythme de travail doit être accéléré. Des étapes importantes et des politiques conçues pour une meilleure gestion d'eau existent déjà et elles sont en cours de mise en œuvre. Cependant, il y a des retards dans les projets de désinfection et de dessalement.

La pénurie d'eau dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, y compris le Maroc, pourrait constituer un facteur de déstabilisation, selon un rapport international publié récemment par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Banque mondiale.

Le rapport, intitulé "Gestion d'eau dans les systèmes fragiles: renforcer la résilience aux chocs et aux crises prolongées au Moyen-Orient et en Afrique du Nord", note qu'une gestion efficace des ressources en eau peut être la clé de la croissance et de la stabilité.

L'instabilité associée à une mauvaise gestion d'eau peut se transformer en "un cercle vicieux qui exacerbe les tensions sociales parmi la population", ont souligné les experts des Nations Unies et de la Banque mondiale.

Le rapport exhorte les pays de la ré-

gion, tels que le Maroc, à adopter des politiques axées sur l'augmentation des approvisionnements à la gestion à long terme des ressources en eau. Il recommande également de s'appuyer sur les nouvelles technologies pour soutenir une croissance durable, plutôt que sur des politiques inefficaces qui rendent les populations vulnérables aux effets des pénuries d'eau, redoublés par la demande croissante et le changement climatique.

Le rapport met en garde contre le fait de continuer à ignorer la solution au problème de l'eau en soulignant que "la rareté de l'eau liée au climat entraînera des pertes économiques estimées entre 6 et 14% du PIB d'ici 2050, le plus élevé au monde".

Les pertes économiques dans la région signifient un chômage élevé. Selon les experts des Nations Unies, l'impact de la pénurie d'eau sur les moyens de subsistance traditionnels, tels que l'agriculture, est également exacerbé par le changement climatique et la mauvaise gouvernance.

En conséquence, le rapport souligne le risque d'insécurité alimentaire qui pourrait conduire à une migration climatique forcée, ainsi que des frustrations croissantes face aux gouvernements incapables de garantir les services de base.

Le Maroc a pris un certain nombre d'initiatives pour tenter de faire face aux sécheresses et aux problèmes d'eau, notamment l'installation de plus de 100.000 pompes solaires pour l'irrigation d'ici à 2020. Le Maroc, qui souhaite devenir une puissance régionale dans le domaine des énergies renouvelables, peut devenir, de ce fait, une véritable source d'inspiration pour beaucoup d'autres pays. Mais si les ressources en eau ne sont pas gérées avec une extrême prudence, les conséquences pourraient être dévastatrices.

La communauté internationale devrait encourager des pays tels que le Maroc à adopter une coopération forte en créant des instruments financiers permettant de disposer de fonds concessionnels et préférentiels.

La coopération mondiale qui a émergé depuis l'accord de Paris sur les changements climatiques en 2015 est certainement la bienvenue. Mais, si le travail collectif est essentiel au succès, il en va de même pour la reconnaissance des rôles et responsabilités distincts des gouvernements des pays industrialisés et en développement.

Cependant, comme le souligne la déclaration de Marrakech (COP 22) en 2016, pour réussir à atténuer les changements climatiques, il faudra un engagement politique au plus haut niveau. De plus, l'action climatique doit tenir compte des besoins et du contexte particuliers des pays en développement, en particulier des économies les moins développées et des plus vulnérables aux effets du changement climatique.

La déclaration fait appel aux gouvernements pour de plus grands efforts afin d'éliminer la pauvreté, garantir la sécurité alimentaire et relever les défis que pose le changement climatique pour l'agriculture. Elle appelle également à un soutien accru aux projets relatifs au climat, notamment par le renforcement des capacités et le transfert des technologies des pays développés vers les pays en développement.

Bien entendu, la responsabilité d'atténuer les changements climatiques ne relève pas uniquement des gouvernements. Les ONG, par exemple, ont déjà un impact majeur en mettant en œuvre des programmes éducatifs et même en organisant des manifestations pour sensibiliser l'opinion aux défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés, comme c'était le cas le week-end dernier dans plusieurs villes du monde.

Cependant, à bien des égards, le gouvernement est essentiel pour permettre de telles contributions. S'il est pratiquement impossible de lutter efficacement contre les changements climatiques sans la participation des organisations de la société civile, leur impact a souvent été compromis par les considérations politiques de leurs gouvernements, qui peuvent, par exemple, favoriser les fournisseurs d'énergie en place par rapport aux alternatives vertes, afin de préserver les emplois existants.

Certains gouvernements ont déjà mis en œuvre d'importantes mesures pour soutenir le passage à des pratiques plus respectueuses de l'environnement, notamment des incitations financières et commerciales. Ce n'est qu'avec davantage d'initiatives de ce type, ainsi qu'un engagement à donner suite à la déclaration de Marrakech et aux objectifs du Sommet pour l'action sur l'Afrique, que les gouvernements pourront mettre leurs pays et le monde sur la voie d'un véritable développement durable.

Flux migratoires mondiaux

Vers une hausse des migrations climatiques

Le nouveau rapport du Giec, publié le 25 septembre 2019, confirme une tendance qui se dessinait depuis plusieurs années : le nombre de réfugiés climatiques sera à terme inquiétant.

En effet, d'après ce rapport, la fonte des calottes polaires et des glaciers conjugués à la dilatation thermique des eaux marines fait monter le niveau des océans. Une hausse de plus de 40 cm environ est attendue d'ici à 2100 dans le scénario optimiste où le réchauffement global ne dépasserait pas 2 °C. L'élévation du niveau des mers se poursuivra au rythme de "plusieurs centimètres" chaque année. En conséquence, les experts anticipent le déplacement de 280 millions de personnes dans le monde.

D'après François Gemenne, spécialiste des flux migratoires et chercheur à Sciences Po Paris, le rapport n'est pas encore finalisé et c'est à ce moment-là que nous aurons les chiffres définitifs. Mais il est certain qu'un grand nombre de personnes devront quitter leur lieu de vie à cause de la hausse du niveau des mers.

En effet, historiquement, les gens se sont toujours installés près des côtes parce que les communications étaient plus faciles, le sol plus fertile et encore aujourd'hui, ce sont des zones qui continuent à attirer énormément de gens.

Il ne faut pas uniquement parler de ces migrants au futur car c'est déjà une ré-

alité aujourd'hui du fait du changement climatique. C'est un des premiers facteurs de déplacement des populations dans le monde. L'essentiel de ces déplacements ont lieu à l'intérieur des frontières d'un pays et ce n'est pas pris dans les statistiques.

Toujours d'après François Gemenne, les tensions politiques et les crises dans l'Union européenne qu'amène chaque nouveau bateau d'ONG qui recueille des migrants, nous montre qu'il est difficile d'envisager sereinement le déplacement et la relocalisation de milliers de personnes.

C'est pourtant une question que nous devons nous poser dès maintenant si nous voulons éviter les crises humanitaires. Quand on voit la difficulté que nous avons eue pour reloger les personnes après la tempête Xynthia, nous comprenons que nous sommes très mal préparés.

D'après le journaliste Benjamin Bathke, dans un article publié sur le site « Infomigrants », le 18/10/2019, « Depuis le début de l'année, plus de 7 millions de personnes ont été poussées à l'exode à cause de catastrophes naturelles renforcées par les effets du changement climatique.

Les ravages causés par l'ouragan Dorian aux Bahamas est le plus récent indicateur que les personnes déplacées en raison de catastrophes naturelles et de changement climatique sont un phéno-

mène global de plus en plus important. Des dizaines de personnes ont perdu la vie, des milliers d'autres sont toujours portées disparues et on estime à près de 76.000 le nombre de personnes ayant perdu leur domicile.

D'autres exemples ont frappé l'Asie, où dans trois pays les inondations de la mousson ont forcé plus d'un million de personnes à prendre la fuite. Le cyclone Fani a provoqué des millions d'évacuations en Inde et au Bangladesh. Le cyclone Idai s'est abattu sur le Mozambique, le Malawi, le Zimbabwe et Madagascar. D'autres inondations ont frappé l'Éthiopie, les Philippines, la Bolivie et l'Iran, où les pires inondations en 100 ans ont touché deux tiers du pays.

Dans la revue « Cultures & Conflits » Michèle Morel et Nicole de Moor, dans un article intitulé « Migrations climatiques : quel rôle pour le droit international ? » ont fait une analyse sur le rôle des différentes branches du droit international concernées par les migrations climatiques : « le droit international de l'environnement, le droit international des droits de l'homme, le droit international des réfugiés et le droit international des migrations. Même s'il ne porte formellement qu'une attention limitée aux migrations climatiques, le droit de l'environnement joue implicitement un rôle significatif dans leur prévention en assurant la protection de l'environnement naturel.

Les droits de l'homme, bien qu'ils nécessiteraient une application plus rigoureuse, jouent un rôle important tant d'un point de vue normatif que préventif dans la protection des migrants climatiques et ce de trois façons (dans le pays d'origine, dans le pays de destination et pour ce qui concerne le refoulement).

Le droit des réfugiés est un « palliatif », assurant la protection des migrants forcés dont les droits ont été violés. Enfin, le droit de la migration, dans son état actuel, est particulièrement pertinent en ce qui concerne les droits que les migrants climatiques, devenus travailleurs migrants dans un pays étranger, sont en mesure de faire valoir dans le pays où ils sont employés.

Malgré leurs défauts respectifs, ces quatre branches du droit international ont un rôle spécifique et important eu égard à la problématique des migrations climatiques. Isolément, leur fonction est limitée, mais envisagées conjointement, elles forment un dispositif satisfaisant. »

Les deux auteurs cités ci-dessus, concluent : « Les juristes, les organisations spécialisées et les décideurs devraient en conséquence penser et travailler d'une manière interdisciplinaire afin de parvenir à une solution cohérente au problème des migrations climatiques. »

Par Mustapha Bouhaddar.

Forum municipal « Inondations : Repensons notre territoire » l'UMQ affirme le leadership municipal en matière d'aménagement

L'Union des municipalités du Québec tenait le 7 novembre courant un important Forum municipal pour repenser le territoire québécois à la lumière des inondations printanières des dernières années. C'est avec une participation de près de 175 délégués et délégués, et en présence de la ministre de la Sécurité publique et vice-première ministre, madame Geneviève Guilbault, de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, et du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, monsieur Benoit Charette, que les élus et les élus municipaux ont manifesté le leadership des gouvernements de proximité en matière d'aménagement et réclamé du gouvernement des moyens financiers adéquats qui s'intègrent dans un nouveau cadre normatif adapté.

Un leadership municipal pour faire face aux inondations

Les inondations des printemps 2017 et 2019 ont démontré que le gouvernement du Québec et les municipalités doivent revoir leurs façons de faire pour mieux adapter les milieux de vie. C'est dans ce

contexte que l'UMQ prend aujourd'hui le leadership afin que les gouvernements de proximité formulent de nouvelles solutions pour prévenir les effets des crues printanières. « Les municipalités sont en première ligne lorsque vient le temps d'intervenir pendant les catastrophes naturelles. Malheureusement, le cadre réglementaire actuel sur les inondations est dépassé et empêche le monde municipal de faire son travail pour repenser le territoire et offrir des réponses adaptées aux phénomènes météorologiques extrêmes. Dit autrement, nos façons de faire d'une autre époque rencontrent le climat d'aujourd'hui », a déclaré monsieur Alexandre Cusson, président de l'UMQ et maire de Drummondville, à l'ouverture du Forum municipal.

L'UMQ constate que les zones inondées lors des dernières crues ont souvent largement dépassé les secteurs identifiés comme inondables et que la politique de protection des rives du littoral et des plaines inondables s'est montrée inefficace dans ce contexte. « Pendant 40 ans, on s'est concentré sur la récurrence des inondations. Pourtant, avec l'accélération des

changements climatiques, c'est un outil déficient et peu précis. Les municipalités sont mobilisées pour revoir la façon dont on pense notre territoire et son aménagement. C'est un leadership qui doit pouvoir compter sur un investissement du gouvernement du Québec », a ajouté Monsieur Cusson.

Un nouveau cadre normatif adapté et des moyens financiers adéquats

Afin de mieux préparer les municipalités aux prochaines crues printanières, l'UMQ travaille présentement avec des spécialistes et des scientifiques sur un nouveau cadre normatif. « Les municipalités veulent changer les règles entourant l'aménagement du territoire pour mieux faire face aux inondations. Notamment, il faut se concentrer sur le risque et la gravité que représente une zone inondée dans nos villes. Cet élément de réflexion, parmi d'autres, est au cœur de l'élaboration de notre proposition que nous présenterons au gouvernement du Québec », a révélé le président de l'UMQ.

Parmi les autres solutions mises de l'a-

vant, monsieur Cusson a particulièrement insisté sur l'utilité du nouveau Fonds d'électrification et de changements climatiques et du Plan d'électrification et de changements climatiques, actuellement en élaboration. « Ces deux initiatives doivent devenir une priorité stratégique. Outre une meilleure cartographie sur laquelle les municipalités travaillent déjà, il faudra également lancer des travaux et des ouvrages pour adapter le territoire. On ne peut plus se contenter de mesurées. Et ces investissements doivent se faire en complément d'un effort important dans le domaine où il y a le plus de potentiel de réduction des GES : le transport. Bref, il faut s'adapter et lutter contre les changements climatiques », a-t-il conclu.

Rappelons que l'UMQ, en partenariat avec le consortium Ouranos et le Groupe AGÉCO, a dévoilé plus tôt cette année une étude inédite qui chiffrait à quatre milliards \$ le coût de l'adaptation aux changements climatiques pour les municipalités québécoises dans les cinq prochaines années. (...)

Source : UMQ



Islamophobie

Le voile flotte à nouveau dans le ciel politique français



Par Mustapha Bouhaddar

En ce moment en France au point de vue médiatique, politique, sociologique, c'est difficile d'être musulman. Au point où vont les choses, je redoute le pire.

En effet, quand le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer invité sur le plateau de BFMTV, dit : « Le voile n'est pas souhaitable dans notre société. » Le tout en plein débat politique sur le port du foulard par les mères qui accompagnent leurs enfants en sortie scolaire. Trois jours plus tard, Jean-Michel Blanquer a tenu les mêmes propos, cette fois-ci au micro de France Inter. « Est-ce qu'on doit se réjouir du développement du voile dans la société et chez des mères d'écoles accompagnatrices? Non, je ne peux pas m'en réjouir! Sinon, il faudrait que j'abandonne l'objectif d'égalité hommes femmes auquel je tiens. »

Le ministre de l'Éducation, mal éduqué devrait plutôt s'occuper du sort des professeurs, qui s'immolent à l'image de cette directrice d'école dans le département du 93, pour savoir si une femme voilée peut accompagner les enfants pour une sortie ou pas. La question est de savoir, de quel droit, ce ministre se permet de semer la haine dans les communautés et dans le vivre ensemble.

Où peut-on porter le voile islamique en France et dans quelles circonstances ?

Les fonctionnaires, quelles qu'elles soient, ne peuvent pas l'arborer: les agents publics, qui travaillent au service et au contact des usagers, tout comme ceux qui exercent une mission de service public - par exemple le personnel d'une Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) -, sont soumis à une obligation de neutralité et de laïcité. Ils ne peuvent donc manifester, dans l'exercice de leurs fonctions,

leurs convictions religieuses, tant à l'égard des usagers que vis-à-vis de leurs collègues. En revanche, ce devoir ne s'impose pas aux usagers des services publics: le principe de laïcité leur garantit la liberté de conscience, donc la possibilité de manifester leurs convictions religieuses, sous réserve de ne pas troubler l'ordre public.

Cependant, les élus eux, ne sont pas soumis à la loi de neutralité. Une femme voilée peut ainsi se présenter sur une liste électorale, et garder son foulard lors d'un conseil municipal.

Une surenchère sans fin contre les femmes voilées

Alors que les musulmans ont globalement respecté la loi de 2004 sur les signes religieux à l'école, la tension autour du voile n'est pas retombée. Pire : un lien dangereux s'est établi dans le débat public entre visibilité de l'islam et terrorisme, deux phénomènes distincts. Comme on peut le lire dans « La Tribune », du 17/10/2011, sous la plume de Haoues Seniguer maître de conférences en science politique, c'est lui qui souligne : « A tort ou à raison, l'on pouvait espérer après le vote de la loi du 15 mars 2004 sur les signes religieux dans les écoles, collèges et lycées publics, un apaisement, voire un reflux des tensions autour du foulard dit «islamique».

En toute bonne foi et pour commencer, chacun devrait pouvoir reconnaître que, dans les faits, les musulmans s'y sont généralement rigoureusement conformés ; ils ont globalement joué le jeu, et ce, bon gré mal gré. On ne peut à cet égard nier leur légalisme. Pour autant, objectivement, ce constat, rarement signalé d'ailleurs, n'a en aucune façon fait retomber le niveau de tension, de controverse et de polémique à répétition au sujet du symbole religieux (réel ou supposé) en question.

Bien au contraire : un discours dépréciatif, sinon ouvertement prohibitionniste, s'est solidement installé dans le pays ; à ce propos, les querelles vont crescendo, a fortiori à chaque fois qu'un événement malheureux survient, en particulier des actes de violence commis au nom de l'islam. C'est précisément là où le bât blesse et, à ce titre, l'on devrait tous s'interroger un instant. »

Toujours selon Haoues Seniguer, « il faut impérativement souligner qu'un type particulier d'amalgame et de reductio ad «islamismus» pose toute une série de problèmes à la fois d'ordre analytique et moral. Car d'une part, un lien éminemment insidieux est quasi systématiquement établi d'un côté entre visibilité de l'islam

dans l'espace public, notamment au travers du voile, et de l'autre terrorisme et violences, comme s'il existait effectivement une causalité ou un continuum évident entre deux phénomènes pourtant parfaitement distincts. D'autre part, il est devenu récurrent d'indexer nos discussions sur le foulard sur ce qui se passe dans des pays notoirement autoritaires et répressifs qui, il est vrai, obligent des femmes, à la différence des régimes démocratiques, à porter un voile, à l'instar de l'Iran ou de l'Arabie Saoudite.

En France, jusqu'à preuve du contraire, les femmes ne sont pas contraintes de le porter ni de le retirer, hormis en des lieux définis par la loi. Enfin, dans le débat public, on associe à tort et (surtout) à travers port du foulard et islamisme, lequel doit être compris comme une idéologisation de la religion musulmane aux fins de subversion de la République et de promotion de lois spécifiques aux musulmans. Soyons une fois de plus tout à fait clair sur ce point : nous ne nions pas que les Frères musulmans, néo-Frères musulmans ou (néo-) islamistes évoluant ici ou ailleurs, soient d'une certaine façon obsédés par la visibilité de l'islam et le foulard. Ils ne sont objectivement pas les seuls obsédés du voile, puisque désormais nombre de ceux qui les combattent le sont tout autant.

Force est d'admettre que le choix opéré aujourd'hui par beaucoup de celles qui le portent s'est largement émancipé et autonomisé de la matrice-tutelle islamiste originaire, en ce sens qu'il n'y a pas ou plus forcément, à la racine, de motivation idéologique dans la décision de revêtir un voile. Latifa Ibn Ziaten, la maman d'Imad Ibn Ziaten, le militaire victime du terroriste Mohamed Merah, ne peut aussi censément que décemment être soupçonnée d'une quelconque complaisance avec l'islam politique ou, pis, avec le jihadisme. »

Edouard Philippe ne souhaite pas de loi sur les accompagnants scolaires

D'après « Le Monde » du 15/10/2019, le premier ministre Edouard Philippe s'est efforcé, de clore une nouvelle polémique sur le port du voile islamique par les accompagnatrices de sorties scolaires, en réaffirmant la primauté de la loi.

Lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, il a rappelé que le voile islamique était interdit à l'école mais que la loi n'interdisait pas qu'il puisse être porté par des étudiantes ou des mères accompagnant les sorties scolaires.

« On peut porter un voile quand on accompagne une sortie scolaire mais on n'a pas le droit de faire du prosélytisme et les autorités peuvent et doivent intervenir si tel est le cas », a-t-il déclaré, affirmant que la loi n'avait pas besoin d'être changée en la matière. « Je ne pense pas, pour ma part, que l'enjeu aujourd'hui ce soit de faire une loi sur les accompagnants scolaires », a-t-il affirmé, en réponse à une proposition de loi en ce sens des parlementaires Les Républicains (LR).

Ce n'est pas le voile qui pose problème, c'est plutôt le musulman.

Il faut que le ministre de l'Éducation sache que les mamans voilées, ne demandent pas un aménagement de la loi ou des lois propres pour accompagner leurs enfants ou des enfants en sorties scolaires ; elles s'en tiennent rigoureusement aux règles élaborées jusqu'alors par le législateur. Aussi, elles ne les contestent pas ni ne cherchent à les contourner ou, pire, à les pervertir. Ces femmes voilées ne demandent pas des menus spécifiques pour leurs enfants en cantine scolaire ou un comportement particulier religieusement motivé lors de la présence de ces derniers à l'école, ni des menus halal.

Une question me taraude, pourquoi en Grande Bretagne, les femmes musulmanes ne déclenchent pas de polémique quand elles portent le burkini dans une piscine municipale, ou les femmes policières qui portent le voile sans aucun problème. Pourquoi ne pas unir les communautés françaises au lieu de semer la discorde et le trouble entre les Françaises et les Français quel que soit leur origine ?

Les politiciens devraient se concentrer sur les vrais problèmes qui touchent les Français comme la précarité, le chômage et l'Éducation.

L'écrivain américain James Baldwin dénonçait déjà ce problème, il y a quarante ans. Il a écrit : « La vie est tragique, tout simplement parce que la terre tourne, parce que le soleil se lève et se couche inexorablement, et parce qu'un jour, pour chacun de nous, le soleil se couchera pour la toute dernière fois. L'origine de toutes les difficultés humaines se trouve peut-être dans notre propension à sacrifier la beauté de nos vies, à nous emprisonner dans des totems, tabous, croix, sacrifices de sang, clochers, mosquées, races, armées, drapeaux, nations afin de dénier que la mort existe, ce qui est précisément notre unique certitude. »

Communiqué de l'AMDT

Célébration du 64^{ème} anniversaire de l'Indépendance du Maroc et du 44^{ème} anniversaire de la Marche verte

À l'occasion de la *Semaine du Maroc* à Toronto ainsi que de la célébration de la fête de l'Indépendance du Royaume du Maroc et de la commémoration de la Marche verte, l'Association marocaine de Toronto (AMDT) organisera la cérémonie de levée officielle du Drapeau marocain, et ce, pour la 9^{ème} fois à l'hôtel de ville de Toronto, le 17 novembre à 14h30 au York Civic Center.

Par ailleurs, et pour la première fois, le drapeau marocain flottera également sur l'Assemblée Législative de l'Ontario le 18 novembre 2019 à 10h30, à Queens Park.

Les deux événements ci-dessus se dérouleront avec le soutien et en présence de plusieurs dignitaires et officiels gouver-

nement.

Il est à souligner que ces célébrations organisées par l'Association Marocaine de Toronto (AMDT) en partenariat avec les Associations et Organismes marocains à Toronto se veut, pour la communauté expatriée, une occasion de commémorer avec toute indépendance, solidairement et avec fierté, l'histoire, les traditions et l'attachement à notre patrie mère, le Maroc.

Ces célébrations seront, en outre, une exceptionnelle occasion de valoriser la diversité, l'épanouissement et la fierté de nos compatriotes qui mettent en exergue leur appartenance à notre riche patrimoine culturel et civilisationnel.

Nous profitons de cette occasion pour remercier le Consule

Général du Maroc à Montréal, M Fouad Kadmiri et les employés du Consulat qui ont accepté d'être avec nous durant ces célébrations pour offrir des prestations de services consulaires à la communauté marocaine du grand Toronto.

Nous remercions également nos partenaires, nos sponsors, l'Assemblée législative de l'Ontario et la ville de Toronto pour leur soutien.

Nous tenons enfin à remercier la communauté Marocaine du Grand Toronto pour sa disponibilité et son engagement à assurer le succès de cet événement.

Source : Communiqué de l'AMDT

Services consulaires au profit des MRE de Toronto

Dans le cadre de la semaine culturelle Marocaine et à l'occasion de la commémoration de la fête d'Indépendance, le Consulat Général du Royaume du Maroc à Montréal, en partenariat avec l'Association marocaine de Toronto, offrira un service consulaire pour les prestations suivantes :

- Renouvellement du Passeport;
- L'établissement et le renouvellement de la Carte Nationale d'Identité Électronique (C.N.I.E).
- Service notarial.

Date : Dimanche, 17 novembre 2019 de 9H30 à 16H00.

Lieu : Member Lounge, North York Civic Center, 5100 Yonge St

Pour toute autre information complémentaire, prière consulter le site : www.consulat.ca

Pour le renouvellement de passeport :

- * Passeport + copie ;
- * Carte nationale + copie ;
- * 04 photos d'identité ;
- * Résidence permanente + copie ;
- * Justificatif de domicile ;

* Enveloppe Xpresspost avec adresse.

Pour le renouvellement de la Carte d'Identité Nationale :

* Immatriculation consulaire (copie passeport +CNIE+ résidence permanente +02 Photos)

* Ancienne carte d'identité nationale Photos d'identité dimension (3.5/4.5)

* Pour les personnes détentrices de la CNIE « ancienne génération » prévoir un extrait de naissance bilingue de moins 6 mois.

Pour le service notarial

* Copie de la carte d'immatriculation consulaire ;

* Carte d'identité nationale+ copie ;
Copie de la CNIE du mandataire ;

* Copie de l'acte de propriété en cas de procuration de vente de bien.

Pour faciliter le bon déroulement du service consulaire, aussi bien pour le personnel du Consulat que pour nos compatriotes, il est souhaitable de confirmer votre présence en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@amdt.ca.



You are invited

Moroccan Flag Raising
Leveé du drapeau marocain

Moroccan Independence Day
Fêtes de l'Indépendance du Maroc

9th edition

Legislative Assembly of Ontario
Assemblée législative de l'Ontario
Queen's Park
10:30 AM
Lundi 18 Novembre 2019
Monday November 18th, 2019

North York Civic Center
Centre Civique North York
5100 Yonge St
2:30 PM
Sunday 17 November 2019
Dimanche 17 Novembre 2019

RSVP: info@amdt.ca

الذكرى 64 لاستقلال المغرب و44 للمسيرة الخضراء



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Fédération ●●●
Québécoise de Tir

PRATIQUEZ LE SPORT DU TIR À LA CIBLE

Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes
à feu à autorisation restreinte



Coût : 170,00\$
matériel inclus

**POUR LE LOISIR OU POUR LES EMPLOIS
QUI EXIGENT LE PORT D'ARME.**

Tél. : 514 252-3056
Sans frais : 1 888 514-7847
www.fqtir.qc.ca



Aimez notre page Facebook!